

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE PROMUTUEL BORÉALE TENUE LE 7 AVRIL 2022 À 17 H 30 EN MODE VIRTUEL

AGA-2022-04-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM

À 17 h 30, le Président, M. Jean Cotten déclare l'assemblée générale annuelle de Promutuel Assurance Boréale officiellement ouverte. Il enchaîne en souhaitant la bienvenue à tous les membres-assurés et en les remerciant pour leur participation.

M. Cotten s'informe à savoir s'il y a quorum. À titre de Secrétaire, M^{me} Kathy Bélanger confirme que le quorum est atteint avec trente-huit (38) membres de la Société. L'article 4 du Règlement intérieur spécifique de la Société, stipule qu'un minimum de vingt-cinq (25) membres de la Société est requis pour constituer le quorum.

M^{me} Bélanger donne quelques directives aux membres-assurés afin de s'assurer du bon déroulement de l'assemblée.

AGA-2022-04-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Président, M. Cotten, procède à la lecture de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION : RAGA-2022-04-01

Il est **proposé** par le Conseil d'administration et **appuyé** de M^{me} Nathalie Turcotte **d'accepter** l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AGA-2022-04-03 RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE PORTANT SUR L'AVIS DE CONVOCATION

M. Cotten invite M^{me} Bélanger à faire le rapport sur l'avis de convocation. M^{me} Bélanger confirme à l'assemblée qu'un avis de convocation indiquant le lieu, la date et l'heure de la présente assemblée a été diffusé sur le site Internet de la Société le 7 mars 2022, soit plus de quinze (15) jours, mais moins de quarante-cinq (45) jours de la date de l'assemblée. Une mention indiquait les sièges en élection, la procédure à suivre pour poser sa candidature et la procédure à suivre pour les membres qui désiraient se faire représenter à l'assemblée.

Compte tenu du rapport fourni par la secrétaire, M. Cotten propose au nom du Conseil d'administration de renoncer à la lecture de l'avis de convocation.

RÉSOLUTION : RAGA-2022-04-02

Il est **proposé** par le Conseil d'administration et **appuyé** de M^{me} Carole Grégoire **de renoncer** à la lecture de l'avis de convocation.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

AGA-2022-04-04 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE TENUE LE 18 JUIN 2021

Considérant que le procès-verbal de l'assemblée annuelle du 18 juin 2021 était disponible sur le site Internet de la Société, M. Cotten propose au nom du Conseil d'administration de renoncer à la lecture du procès-verbal.

RÉSOLUTION : RAGA-2022-04-03

Il est **proposé** par le Conseil d'administration et **appuyé** de M^{me} Sophie Vincent **de renoncer** à la lecture du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 18 juin 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président propose au nom du Conseil d'administration l'adoption du procès-verbal, tel que présenté.

RÉSOLUTION : RAGA-2022-04-04

Il est **proposé** par le Conseil d'administration et **appuyé** de M^{me} Linda Gaudreau **d'adopter** le procès-verbal de l'assemblée annuelle du 18 juin 2021, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AGA-2022-04-05 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

M. Jean Cotten s'adresse aux membres-assurés. Il rappelle que, tel que prévu par la Loi, les membres-assurés peuvent s'informer sur l'administration générale du Conseil d'administration, étant donné qu'être membre d'une société mutuelle leur accorde le privilège de s'informer des résultats généraux de leur assureur.

Pour débiter, M. Cotten précise que la société est fière d'être près de ses membres, dans nos belles régions, sur un territoire qui s'étend de Témiscamingue-Sud jusqu'aux Laurentides. L'histoire de la mutuelle est le reflet de la proximité avec ses membres-assurés et le désir sans cesse renouvelé d'offrir un service distinctif et personnalisé.

Il mentionne que la société est en constante adaptation face aux nouvelles réalités. L'atteinte des objectifs demeure au cœur des priorités de la société et c'est grâce à la contribution indéniable de ses employés dévoués que la société est là pour les gens d'ici.

M. Cotten présente les membres du Conseil d'administration. Il fait état des rencontres du Conseil d'administration et des différents comités.

Pour terminer son rapport, il présente les membres siégeant au Groupe Promutuel avec des rôles qui comptent pour exprimer les besoins de notre mutuelle et remercie chaleureusement les membres-assurés pour leur présence et leur souhaite bonne soirée.

AGA-2022-04-06 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

M^{me} Kathy Bélanger s'adresse à l'auditoire. Pour débiter, elle présente les membres de l'équipe de direction et souligne leur apport pour cette année qui a apporté son lot de défis.

Tel que mentionné par le président plus tôt, elle mentionne que la société est demeurée en adaptation constante à une réalité changeante, avec la pandémie qui s'est poursuivie et la panne des systèmes informatiques en début d'année. Elle souligne l'ensemble des employés qui ont permis à la société de remplir sa mission. La société a également

procédé en 2021 à une refonte de sa structure organisationnelle. L'engouement de l'ensemble du personnel à participer à ces changements fût exceptionnel. Cette nouvelle structure a permis la création de plus de vingt (20) nouveaux postes. Être créateur de bons emplois régionaux fait partie de l'ADN de la société.

M^{me} Bélanger poursuit en présentant Promutuel Boréale en chiffres. Elle présente la mission de la société et explique que la planification stratégique de la société se terminant au 31 décembre 2022, la planification stratégique 2023-2025 fût débutée en 2021. Celle-ci permettra de s'assurer que la mission, la vision et les valeurs de la société sont toujours alignées avec les besoins des membres de Promutuel Boréale.

Pour terminer son rapport, elle soumet que la Société est également là au cœur des communautés, pour soutenir les familles de chez nous, redonner aux organismes d'ici et contribuer au bien-être collectif par le versement de dons et commandites, soit plus de 1 130 000 \$ en 2021.

Dans un esprit d'entraide, de solidarité et de coopération et considérant les résultats extraordinaires, elle souligne que le conseil d'administration est fier d'avoir pris la décision de verser un million de dollars en dons à treize (13) fondations œuvrant dans le domaine de la santé et de l'éducation. Un court vidéo est partagé avec les membres à cet effet.

AGA-2022-04-07 PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

La Secrétaire enchaîne avec la présentation des résultats de l'exercice financier qui se détaillent comme suit au 31 décembre 2021 (en milliers de dollars) :

Primes souscrites	68 026 \$
Primes nettes gagnées	55 142 \$
Indemnités et frais inhérents	23 176 \$
Sinistres nets	20 243 \$
Total des frais nets	16 378 \$
Résultat d'assurance	18 521 \$
Résultat avant impôts	19 294 \$
Résultat net	14 141 \$
Résultat étendu	16 718 \$

Les membres semblent satisfaits de la présentation des états financiers, puisqu'aucune question n'est posée sur les résultats.

AGA-2022-04-08 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

AGA-2022-04-09 ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

À la demande du Président, la Secrétaire d'assemblée fait rapport sur les mises en candidatures. Trois (3) mises en candidatures ont été reçues dans les délais prescrits et sont conformes aux dispositions du Règlement intérieur spécifique de la Société. Voici les sièges en élection et les noms des candidats:

Au siège numéro 1, secteur Abitibi, M^{me} Dany Charron a posé sa candidature au poste d'administrateur.

Au siège numéro 7, secteur Vallée-de-l'Or, M. Daniel Asselin a posé sa candidature au poste d'administrateur.

Au siège numéro 8, secteur Antoine-Labelle, M. Patrice Sirard a posé sa candidature au poste d'administrateur.

Puisqu'une seule candidature a été reçue pour les sièges en élection, M^{me} Bélanger déclare donc élus par acclamation :

M^{me} Dany Charron est réélue au siège numéro 1;

M. Daniel Asselin est réélu au siège numéro 7;

M. Patrice Sirard est réélu au siège numéro 8;

M^{me} Bélanger et M. Cotten offrent leurs félicitations aux candidats.

AGA-2022-04-10 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie chaleureusement les membres de leur présence, déclare l'assemblée levée à 18 h 13 et invite les membres à demeurer présents pour le tirage de prix de participation.

JEAN COTTEN
PRÉSIDENT

KATHY BÉLANGER, CPA, CA
SECRÉTAIRE